

Image not found or type unknown



Indemnités tardives suite a un licenciement du a un depot de bila

Par **chris99**, le **04/12/2008** à **11:14**

bonjourrrnrnj'ai été licencié le 6 mai 2008 car ma société déposait le bilan . rnJe n'ai toujours pas reçu mes indemnités de licenciements car on me dit que les huissiers sont débordés et qu'ils n'ont pas encore pris le dossier en main . Je sais que le dossier a été envoyé debut septembre . rnPuis je considerer que j'aurais mes indemnités , que l'AGS me les versera et y a t'il un delai pour recevoir ses indeménités ?rnMerci beaucoup
rrnrnChristophe